

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU DIPLOME
D'ÉTUDES SPECIALISEES (DES) EN SANTE
PUBLIQUE DE LA FACULTE DE MEDECINE,
PHARMACIE ET ODONTOSTOMATOLOGIE DE
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

L'équipe d'évaluation :

Monsieur **Hamadoun Sangho**, Professeur Titulaire, Président

Monsieur **Elhadji Amadou Mbow**, Docteur en médecine, Spécialiste, Membre

Monsieur **Serge S.A. Oga**, Maître de Conférences Agrégé, Membre

Pour l'équipe, le Président

Juillet 2018

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation du programme évalué	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur site.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme	16
6. Points à améliorer.....	17
7. Appréciations générales du programme	18
8. Recommandations à l'ISED pour le programme de DES santé publique	18
9. Proposition de décision :	19

LISTE DES ABREVIATIONS

ANAQ-SUP	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEA-SAMEF	Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant
CES	Certificat d'Études Spéciales
CV	Curriculum Vitae
DES-SP	Diplôme d'Études Spécialisées en Santé Publique
ENDA	Environnement et Développement du tiers monde
FMPO	Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie
ISED	Institut Santé et Développement
MADESAHEL	Méthodes Appliquées au Développement du Sahel
MPSP	Médecine Préventive et Santé Publique
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PER	Personnel d'Enseignant et de Recherche
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UE	Unité d'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Introduction

Le présent rapport d'évaluation externe a été élaboré à la demande de l'ANAQ-SUP, en vue de répondre à la demande d'accréditation nationale du programme de DES santé publique ci-dessous présenté. Il fait suite au rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme et à la visite sur site effectué par l'équipe d'évaluateurs externes.

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 04 juin 2018 à 11h00. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

L'évaluation a été conduite conformément au Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-SUP. La rédaction de ce rapport a été réalisée suivant les recommandations du Guide d'évaluation externe - à l'intention des experts de l'ANAQ-SUP. Ainsi, le contenu du rapport vise les buts et résultats attendus du processus d'évaluation tels que fixés par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation du programme évalué

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées en Santé Publique (DES-SP) correspond à une formation de 4 années ouverte aux Docteurs en Médecine, Médecine Vétérinaire, Pharmacie, Odontostomatologie issus de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) ou titulaires d'un diplôme admis en équivalence. Ce programme de formation est inscrit dans les activités entreprises au compte du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF), hébergé par la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) de l'UCAD. Il est abrité par l'Institut de Santé et Développement (ISED), un institut de l'UCAD, rattaché scientifiquement à la FMPO.

Le DES-SP a fait suite, en 2011, au Certificat d'Etudes Spéciales (CES) de santé publique créé par Décret n° 87-179 du 16 février 1987 dans le cadre de l'ISED. La direction de l'enseignement est assurée par le Professeur responsable du service de Médecine Préventive et de Santé Publique (MPSP) de la FMPO. Le passage du CES au DES intervient dans un double contexte de mise en application du système Licence,

Master, Doctorat (LMD) et d'harmonisation des programmes de formation par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été présenté dans un document de 77 pages dont 67 pour le texte principal et 10 pour des annexes, listant les éléments de preuve annoncés. Le texte principal comprend six parties dont présentation du programme et des institutions impliquées, positionnement du programme au regard du référentiel, etc. Dans cette partie, pour chaque champ d'évaluation comportant des standards de qualité de l'ANAQ-SUP, est proposé un point des forces et faiblesses du programme, ainsi que des perspectives.

Le rapport d'auto-évaluation est parfaitement lisible, correctement structuré et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs externes.

3. Description de la visite sur site

La visite a été effectuée, mardi 5 juin 2018 de 8 heures 45 à 18 heures, sur le site de MADESAHEL¹ à Malicounda près de Mbour, ville distance de Dakar d'une soixante de kilomètres. Elle a été déroulée en suivant l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP. MADESAHEL est un centre de promotion de la santé dans les pays en voie de développement, et en particulier spécifique aux pays du Sahel, construit pour soutenir les activités de l'ISED. L'équipe d'évaluateurs externes y a été accueillie par les Responsables du centre et de l'ISED/DES accompagnés de leurs collaborateurs.

Après les civilités d'usage, la première séance a réuni la direction du programme de DES, le Coordinateur de ENDA MADESAHEL et les évaluateurs externes. Le Président de l'équipe d'évaluateurs externes a rappelé les objectifs de la visite et le contexte de l'évaluation. Puis le mot introductif de la Directrice a été suivi d'une présentation orale

¹ MADESAHEL (Méthodes Appliquées au Développement du Sahel) est une association à but non lucratif qui a été mise en place en juillet 1981, conjointement par le Service de Médecine Préventive et de Santé Publique de la Faculté de Médecine de Dakar, l'ONG ENDA Tiers Monde et le Ministère de la Santé. Avec l'évolution d'ENDA Tiers Monde, MADESAHEL est devenue membre du réseau ENDA depuis l'Assemblée Générale de cette Organisation en septembre 2012.

avec support visuel du programme par le Directeur des études. Ensuite, le Président de l'équipe d'évaluateurs externes a conduit les échanges qui ont permis d'obtenir des compléments sur le contenu du rapport d'autoévaluation et les pièces fournies comme éléments de preuve.

Les entretiens ont été poursuivis avec des enseignants, le personnel administratif, technique et de soutien et des étudiants. Compte-tenu de l'organisation de la formation par session, seuls des étudiants en troisième année ont été rencontrés.

La visite des locaux a porté sur 3 salles de cours munies de dispositif de vidéo-projection, 2 salles d'informatique avec l'équipement de connexion internet, les meubles de rangement de la documentation, une salle de détente, des chambres pour étudiants et enseignants avec espace de convivialité, une salle de sport, la cantine (salle, terrasse et cuisine), un groupe électrogène, des véhicules de terrain, etc. Le temps ne nous a pas permis de visiter les locaux du service de MPSP au niveau du site de l'UCAD à Dakar qui accueille aussi certaines activités du programme (bureau de l'administration et des enseignants, scolarité de la FMPO, etc.).

Cette visite sur site a été terminée avec la restitution orale par le Président de l'équipe d'évaluateurs externes à la direction du programme, notamment sur les points forts et les points à améliorer.

La visite sur site a été facilitée par la direction et les personnels du programme et du centre qui ont mis en œuvre les commodités de travail idoines. Toutes les personnes rencontrées ont montré un sentiment d'appartenance et un enthousiasme à participer au programme. Le choix des étudiants et des enseignants en vue des entretiens a été limité pour des raisons logistiques. Néanmoins, l'expérience de visite sur le site d'ENDA MADESAHEL reste pertinente puisqu'elle a permis d'apprécier des conditions d'enseignement et d'apprentissage proches du terrain avec des infrastructures dédiées à l'ISED.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'INSTITUTION

STANDARD 1.01: *L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs.*

La formation et la recherche pour la santé font partie des missions de l'ISED telles que définies dans le décret n° 87-178 du 16 février 1987 portant création d'un Institut de Santé et Développement à l'Université de Dakar en son article 2.

Conclusion sur le standard 1.01: Atteint

STANDARD 1.02: *L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).*

Le décret n° 87-178 de création de l'ISED répond aux besoins accrus que nécessite le développement de la Santé dans les pays d'Afrique de l'Ouest et en particulier au Sénégal. Le plan stratégique 2001 – 2005 de l'ISED a défini des objectifs de formation initiale et continue, de recherche, d'assistance conseil dans le cadre de la mise en œuvre du PNDS. Le système national de santé établi par les autorités du ministère en charge de la santé est connu et est intégré dans la politique de formation à travers la signature d'une convention entre le Ministère de la Santé et de la Prévention et l'ISED de l'UCAD de Dakar.

Conclusion sur le standard 1.02: Atteint

CHAMP D’EVALUATION 2 : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D’ETUDES

STANDARD 2.01: *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Le programme d'études est proposé de façon durable, depuis 1989 avec le CES (décret n° 87-179 du 16 février 1987) puis le DES (projet de décret dans le processus d'adoption). La liste des stagiaires en cours de formation, établie en avril 2018, montre les XXIIIème à XXVIème promotions (Quatrième année à Première année, respectivement). La liste des stagiaires formés par l'ISED au CES et au DES de Santé Publique, établie en avril 2018, contient la XXIIème promotion et les promotions antérieures.

Conclusion sur le standard 2.01: Atteint

STANDARD 2.02: *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Les objectifs de formation sont explicitement formulés dans le décret de création du CES, repris dans le projet de décret de création du DES et figurent sur la plaquette d'information du DES-SP. Ces objectifs déterminent les connaissances, savoir-faire et aptitudes à acquérir et sont déclinés dans les syllabi en objectifs d'apprentissage. Les objectifs visés correspondent à la mission de formation de l'institution (décret n° 87-178).

Conclusion sur le standard 2.02: Atteint

STANDARD 2.03: *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Une convention lie le Ministère de la Santé et de la Prévention et l'ISED de l'UCAD de Dakar. Le Directeur de la recherche, de la planification et de la formation au ministère de la santé publique est membre statutaire du conseil d'administration et du conseil pédagogique de l'ISED. Le Coordonnateur CNERS et un agent de la Division Formation du Ministère de la Santé et de l'Action sociale sont membres du Comité pédagogique de l'ISED par arrêté du Doyen de la FMPO en date du 7 décembre 2015. Des professionnels de la santé et des secteurs connexes font partie du personnel d'enseignement et de recherche vacataire (CV fournis). Les étudiants sont placés en stage dans des structures de santé, lorsqu'ils n'y sont pas déjà en situation d'emploi.

Conclusion sur le standard 2.03: Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE

STANDARD 3.01: *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Un organigramme montre l'architecture administrative de l'ISED. Un manuel de procédures de l'ISSSED, en date de mars 2007, porte sur les procédures administratives et gestionnaires. Les responsabilités et délégations de compétence en matière décisionnelle du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) en Santé Publique, du Master et du Doctorat en Santé Publique pour l'année 2017-2018 sont établies dans un arrêté de la Directrice de l'ISED.

Conclusion sur le standard 3.01: Atteint

STANDARD 3.02: *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Un document de description des tâches professionnelles indique la participation attendue des enseignants de divers grades. Des PV et compte-rendu de réunions du Comité pédagogique, de service montrent la participation du Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche. Le conseil d'administration et le conseil pédagogique de l'ISED comprennent chacun un représentant élu des étudiants inscrits à l'Institut. Les étudiants évaluent les enseignements reçus à l'aide d'un Formulaire d'évaluation des enseignements et enquête de satisfaction mis à leur disposition et donnent leurs opinions sur le déroulement des enseignements.

Conclusion sur le standard 3.02: Atteint

STANDARD 3.03: *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

La supervision de la qualité du programme d'études est assurée par la Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'ISED. Un Comité de Qualité a été mis en place par la Directrice de l'ISED. Les étudiants analysent les résultats issus des évaluations journalières et les présentent en plénière. Ce qui permet de procéder à des remédiations immédiates. A la fin de chaque UE, une évaluation du contenu, du cadre, des méthodes permet d'apporter des éléments d'amélioration.

Conclusion sur le standard 3.03: Atteint

CHAMP D’EVALUATION 4 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES

STANDARD 4.01: *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Les maquettes sont structurées selon le curriculum du Diplôme d'Etudes Spécialisées de Santé Publique adopté dans le cadre régional d'harmonisation des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales. Elles tiennent compte des décrets de mise en œuvre de la réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal. Des syllabi de toutes les Unités d'Enseignement ont été fournis.

Conclusion sur le standard 4.01: Atteint

STANDARD 4.02: *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme d'études correspond aux thèmes, contenus et méthodes adoptés sur le plan régional. Il couvre les principales composantes de la spécialité : la démarche en santé publique, les disciplines correspondant aux approches quantitatives et qualitatives, les fondements des questions et des défis à relever, les champs d'application et les enjeux de la santé des populations, les outils de l'évaluation et de l'action sanitaires y compris la gestion, la méthodologie de la recherche et le transfert de l'innovation dans les pratiques. Des sujets d'actualité (One health, éco santé, développement durable, sécurité sanitaire) sont intégrés dans la maquette.

L'enseignement comprend des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques et des stages répartis sur huit semestres. Les syllabi font apparaître les activités, les modalités, les ressources mises en œuvre pour les UE, rendant compte de l'approche participative des enseignements. Les UE prévues dans les maquettes sont obligatoires. Les volumes horaires d'enseignement et le temps personnel d'apprentissage sont mentionnés dans les maquettes. L'enseignement inclut des pré-

tests et post-tests servant à l'auto-évaluation des étudiants. Des stages sont organisés pour chaque niveau d'études. Une liste des lieux de stage Master et Diplôme d'Etudes Spécialisées en santé publique, des rapports de supervision et des exemples de mémoire ont été fournis.

Les étudiants sont évalués sur l'ensemble des Unités d'Enseignement. Une description du mode d'évaluation du DES, comprenant des contrôles continus et terminaux, des Exemple d'épreuves d'examen, de PV de délibération ont été fournis.

Conclusion sur le standard 4.02: Atteint

STANDARD 4.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention du diplôme sont précisées dans le décret n° 87-179 du 16 février 1987 portant création du CES. Elles sont prévues dans le projet de décret portant création et organisation du DES. Elles sont en conformité avec les procédures harmonisées d'évaluation. L'acquisition de chaque unité d'enseignement confère les crédits y rattachés et conduit à la validation d'un semestre. Le DES-SP est décerné aux étudiants qui ont validé les huit semestres du cursus. L'obtention des 240 crédits confère le titre de Spécialiste en Santé publique.

Conclusion sur le standard 4.03: Atteint

STANDARD 4.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Des statistiques sur les taux de réussite aux unités d'enseignement ont été fournies. Ces taux sont de 100%. Les auto-évaluations des étudiants et les évaluations des enseignements permettent de maintenir ces taux.

Conclusion sur le standard 4.04: Atteint

CHAMP D’EVALUATION 5 : PERSONNEL D’ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)

STANDARD 5.01: *L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.*

Le Personnel d’Enseignement et de Recherche (PER) permanent est recruté selon les exigences universitaires puis évalué et promu à travers les mécanismes du CAMES. Une liste actualisée, avec grade, titre, diplômes, charge d’enseignement de ce personnel a été fourni. Les CV du PER permanent et vacataire ont aussi été fournis. Des exemples d’arrêtés de contrat de ce PER et arrêtés de nomination de la Directrice et du Directeur des études de l’ISED signés par le Recteur, Président de l’Assemblée de l’Université ont été fournis. Des documents de voyages d’étude et ordres de mission du PER pris en charge par l’UCAD ou non ont été fournis. La convention avec le Ministère en charge de la Santé permet de stabiliser la participation des professionnels au programme. La répartition du volume horaire d’enseignement montre que 60% de l’enseignement sont assurés par PER permanent de l’ISED.

Conclusion sur le standard 5.01: Atteint

STANDARD 5.02: *La répartition du volume horaire consacré aux activités d’enseignement, de recherche, d’expertise et d’administration des enseignants est définie.*

La part du temps de travail consacrée à l’enseignement est définie dans le décret d’application de la Loi 81-59 portant statut du personnel enseignant des universités, modifiée par la loi 2016-01. Un document de description des tâches professionnelles donne des indications concrètes d’activités d’enseignement, de recherche, d’administration. Des documents d’ordres de mission montrent la participation du PER à des journées scientifiques, congrès, etc.

Conclusion sur le standard 5.02: Atteint

STANDARD 5.03: *La mobilité du PER est possible.*

Des enseignants provenant des UFR de Sciences de la santé de Bambey, St-Louis et Ziguinchor participent régulièrement au programme. Le programme a pu bénéficier des accords de partenariat signés par l'UCAD ou l'ISED.

Conclusion sur le standard 5.03: Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : ETUDIANT (E) S

STANDARD 6.01: *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.*

La cible et les conditions d'accès au programme figurent sur la plaquette d'information du DES-SP, téléchargeable à partir des sites web de la FMPO et de l'ISED. Certains étudiants ont obtenu l'information sur ce programme via internet. Des Procès-Verbaux de réunion de sélection des candidats par le Comité Pédagogique de l'ISED ont été fournis. Un extrait des statistiques montre que les étudiants inscrits provenaient de 17 pays, y compris le Sénégal comptant pour 80%.

Conclusion sur le standard 6.01: Atteint

STANDARD 6.02: *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.*

Depuis 2011, 145 étudiants ont été inscrits au DES-SP, dont 40 femmes soit 28 %. Parmi les 78 en cours de formation ; il y'a 20 femmes soit 26 %. Les femmes allaitantes peuvent amener leur bébé avec leur nounou et accueillir la visite des époux durant les week-ends au centre ENDA MADESAHEL au cours des sessions de formation. Même si le Programme n'a pas enregistré de personnes vivant avec un handicap, l'aménagement du centre permet pour les personnes vivant avec un handicap moteur un accès facile des locaux avec des rampes et des sols plats pour leur faciliter leur déplacement.

Conclusion sur le standard 6.02: Atteint

STANDARD 6.03: *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

La participation du programme DES-SP à l'harmonisation des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales à l'initiative de l'OOAS crée un cadre interuniversitaire et interdisciplinaire régional de mobilité des étudiants.

Conclusion sur le standard 6.03: Atteint

STANDARD 6.04: *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Le ratio étudiant par rapport au PER est de 64/11. Des rapports de supervision sur les lieux de stage ont été fournis.

Conclusion sur le standard 6.04: Atteint

STANDARD 6.05: *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

La présence constante de responsables de districts sanitaires et autres cadres de santé parmi les diplômés réduit la tension sur les questions d'insertion des diplômés du programme dans le milieu du travail. Pour beaucoup de diplômés, la formation sert de développement professionnel continu ou à la promotion. Le programme maintient à jour une liste des alumni avec fonction avant et après formation.

Conclusion sur le standard 6.05: Atteint

CHAMP D'ÉVALUATION 7 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX

STANDARD 7.01: *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Le programme dispose des équipements et locaux (salles de cours/séminaire, structures de santé pour les stages, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. Le programme génère des ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles d'études. Le programme et/ou l'ISED maintiennent des outils de gestion financière (Plan de Financement, Budget, Bilan financier).

*Conclusion sur le standard 6.04: **Atteint***

5. Points forts du programme

Champ 1 : l'ISED a succédé à l'Institut de Santé publique, à la demande des autorités sénégalaises, sur l'initiative conjointe des Ministères chargés de la Santé et de l'Enseignement Supérieur, pour promouvoir la formation et la recherche en Santé Publique, dans une optique de développement. Le décret n° 87-178 du 16 février 1987 portant création d'un Institut de Santé et Développement à l'Université de Dakar définit les missions, les modalités de fonctionnement, les grands principes de formation, etc.

Champ 2 : Le programme d'études et de formation, proposé en continu et de façon durable depuis 1989, avec des objectifs correspondant aux missions de l'ISED, est adapté aux exigences et aux évolutions de la pédagogie universitaire. Ce qui lui confère une notoriété nationale et internationale confortée par la signature d'une convention avec le ministère en charge de la santé.

Champ 3 : L'organisation et le déroulement du programme sont participatifs, avec une mobilisation des acteurs (enseignants, étudiants, administratifs). Il existe des procédures et des documents de travail qui contribuent à la gestion de la qualité.

Champ 4 : Les maquettes du programme sont élaborées conformément au canevas du système LMD et aux curricula harmonisés de l'OOAS. La professionnalisation est soutenue par des mémoires intermédiaires en cours de formation et d'un mémoire final,

la mise en stage de tous les étudiants. L'agenda de formation permet le maintien au poste de travail des étudiants, ce qui favorise la formation continue.

Champ 5 : Le personnel d'enseignement et de recherche est composé d'universitaires (permanents ou vacataires) et de professionnels.

Champ 6 : L'information sur le programme et les conditions d'accès sont facilement accessibles, l'égalité des chances et l'équité sont mise en œuvre.

Champ 7 : Les locaux et équipements disponibles, notamment au centre ENDA MADESAHEL, procurent des commodités de travail et d'apprentissage adéquates.

6. Points à améliorer

Champ 1 : L'absence de document formalisant la vision, les valeurs d'éthique et déontologie, celles en rapport avec le système de santé. Le plan stratégique fourni est échu en 2005.

Champ 2 : La faiblesse de communication sur la mise en œuvre du programme d'études et de formation, notamment l'absence de guide de l'étudiant. La faiblesse de mise en évidence des liens entre les objectifs du programme et les objectifs de la politique sanitaire / plan national de développement sanitaire.

Champ 3 : La faiblesse de la gestion de la qualité et de lisibilité du fonctionnement : les PV de réunion des organes délibératifs (Conseil d'administration, conseil / comité pédagogique, commission de réforme, commission qualité...) n'ont pas été fournis pour les 5 dernières années.

Champ 4 : L'absence de formalisation de l'exploitation des évaluations pour l'amélioration des enseignements, de suivi et d'encadrement des stages ; apparition de stigmates de l'ancienne organisation des cours.

Champ 5 : L'absence de formalisation des échanges de personnel d'enseignement et de recherche nationaux et internationaux. Effectif limité du personnel permanent de l'ISED au regard du nombre de formation et autres activités de l'institut.

Champ 6 : La faible visibilité des initiatives de mobilité étudiante.

Champ 7 : L'absence d'infirmier au centre ENDA MADESAHEL ; mais le centre est situé à proximité d'un hôpital de district.

7. Appréciations générales du programme

Le programme du DES est pertinent car il participe au développement de la santé au Sénégal et en Afrique et à la promotion professionnelle des diplômés. Il est attractif car des étudiants de plusieurs nationalités sont inscrits dans ce programme.

8. Recommandations à l'ISED pour le programme de DES santé publique

- Elaborer et/ou mettre à jour un document de réglementation interne et/ou d'orientation stratégique réunissant les bases de l'organisation, du fonctionnement de l'institut et du déroulement du DES.
- Elaborer un guide de l'étudiant véhiculant les fondements et les valeurs de l'ISED, communiquant les objectifs (connaissances, compétences), les méthodes et le déroulement du programme, des stages, les conditions d'obtention d'attestations et du diplôme, les règles à observer au centre ENDA MADESAHEL ;
- Mettre en évidence l'alignement du contenu de l'enseignement au DES avec la politique sanitaire au Sénégal et les évolutions majeures de la situation sanitaire en Afrique et dans le monde par un document formalisé d'une instance pédagogique ;
- Mettre à jour les procédures, les activités de management, le fonctionnement des organes délibératifs, le dispositif interne et les mesures d'assurance qualité de l'ISED pour l'amélioration continue du programme de DES ;
- Formaliser la gestion de la qualité concernant l'exploitation des fiches d'évaluation à travers un rapport et des mécanismes de prise en compte pour l'amélioration des enseignements et de l'encadrement ;
- Compléter la transition des maquettes et la réorganisation des enseignements et des stages du programme de DES ;

- Envisager le recrutement de personnel de recherche permanent en vue d'étoffer l'équipe d'encadrement, éventuellement en poste au centre ENDA MADESAHEL ;
- Elaborer un cahier de stages pour tous les stages à effectuer au cours du cursus, définissant les activités à réaliser, les résultats attendus, les modalités d'encadrement et d'évaluation ; et servant à suivre l'évolution du stagiaire par tous les intervenants dans les stages ;
- Prendre des initiatives pour la mobilité étudiante et du personnel et d'enseignement et de recherche et formaliser les échanges de ce PER.

9. Proposition de décision :

Accréditation